




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-724**

Séance publique du

12 juillet 2021

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210712- lmc1196925-DE-1-1
Date de signature : 16/07/2021
Date de réception : vendredi 16 juillet 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : VIE CULTURELLE - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE POUR LA SAISON 2021/2022

Le 12 juillet 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/07/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Béatrice BENDELE à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Alain PARRA à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Stéphanie FERNANDEZ.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.
Secrétaire : Rémi CAPEAU

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Direction de la Culture

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2021

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Dominique AUGÉY

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : VIE CULTURELLE - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE POUR LA SAISON 2021/2022- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Conformément aux dispositions des articles L.1411-3 et R.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application de l'article 27 de la convention d'affermage du Grand Théâtre de Provence signée entre la Ville et l'EURL Mirabeau, le délégataire doit transmettre à la Ville un rapport relatif à l'exécution de la délégation de service public qui lui a été confiée, contenant des données comptables, une analyse de la qualité du service et une annexe comprenant un compte-rendu technique et financier.

Il s'agit aujourd'hui, d'approuver la grille tarifaire pour la saison 2021/2022 considérée comme une annexe des documents financiers à fournir obligatoirement à la Ville par le Délégataire (document annexé au présent rapport).

Il y est notamment précisé le prix des places en fonction des catégories et les formules d'abonnement.

Pour la saison 2021/2022, le délégataire propose pour les formules d'abonnement :

- L'expérience de la pandémie et ses contraintes sanitaires ont suscité la création d'une nouvelle formule d'abonnement plus simple et moins contraignante, dénommée « **CARTE BLANCHE** » groupe ou individuelle, permettant ainsi aux publics d'acheter certaines places tout au long de la saison.
Le coût de cette carte est fixé à 25 €, valable toute la saison et amortie dès le 2^{ème} spectacle grâce à des tarifs préférentiels sur l'ensemble de la programmation dont le

montant varie entre 32 et 16 € pour la carte individuelle et entre 30 et 14 € pour la carte groupe (hors Festival de Pâques),

- **la carte 18-30 ans**, nominative, au prix de 15 euros propose un tarif unique sur toutes les catégories de spectacles à 10 € dans la limite des places disponibles (hors Festival de Pâques)
- dans le cadre du **Pacte'Aix Marseille Université** : les étudiants bénéficient de 5€ de réduction sur présentation de la carte d'étudiant 2020/2021.

Pour les tarifs des billets à l'unité, deux nouveautés :

- un tarif unique dit « léger » réservé au moins de 30 ans, demandeurs d'emploi et minima sociaux à 15 €
- tarif enfant réservé aux moins de 18 ans à 10 €
- le prix unitaire des places des scolaires reste stable à 9 €

Concernant les tarifs « **A l'unité** » A, B, C : on notera une augmentation entre 1 et 2 € selon la catégorie choisie.

Compte tenu de ces informations, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la grille tarifaire du Grand Théâtre de Provence pour la saison 2020/2021.

DL.2021-724 - VIE CULTURELLE - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU GRAND
THÉÂTRE DE PROVENCE POUR LA SAISON 2021/2022-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Amandine JANER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Amandine JANER', with a large, dark, horizontal stroke underneath it.

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

TARIFS SAISON 2021-2022 - GRAND THEATRE DE PROVENCE

TARIF A

	CARTE BLANCHE		CARTE 18-30 ans
	groupe	indiv	
CATEGORIE 1	30 €	32 €	10 €
CATEGORIE 2			
CATEGORIE 3			
CATEGORIE 4			
CATEGORIE 5			

TARIF B

	CARTE BLANCHE		CARTE 18-30 ans
	groupe	indiv	
CATEGORIE 1	22 €	24 €	10 €
CATEGORIE 2			
CATEGORIE 3			
CATEGORIE 4			
CATEGORIE 5			

TARIF C

	CARTE BLANCHE		CARTE 18-30 ans
	groupe	indiv	
CATEGORIE 1	14 €	16 €	10 €
CATEGORIE 2			
CATEGORIE 3			
CATEGORIE 4			
CATEGORIE 5			

Tarif achat CARTE	25 €	15 €
-------------------	------	------

"Tarif enfant" unique (jusqu'à 17 ans inclus) : 10 €

L'Empereur d'Atlantls : tarif spécial de 10 à 25 €

TARIF A

	Unité				
	tarif plein	tarif réduit	tarif léger	-18ans	scolaire
CATEGORIE 1	45 €	41 €	15 €	10 €	9 €
CATEGORIE 2	41 €	37 €			
CATEGORIE 3	36 €	32 €			
CATEGORIE 4	22 €	20 €			
CATEGORIE 5	10 €	10 €			

TARIF B

	Unité				
	tarif plein	tarif réduit	tarif léger	-18ans	scolaire
CATEGORIE 1	36 €	30 €	15 €	10 €	9 €
CATEGORIE 2	30 €	27 €			
CATEGORIE 3	26 €	24 €			
CATEGORIE 4	18 €	16 €			
CATEGORIE 5	10 €	10 €			

TARIF C

	Unité				
	tarif plein	tarif réduit	tarif léger	-18ans	scolaire
CATEGORIE 1	22 €	20 €	15 €	10 €	9 €
CATEGORIE 2	20 €	18 €			
CATEGORIE 3	18 €	16 €			
CATEGORIE 4	16 €	15 €			
CATEGORIE 5	10 €	10 €			